

**Zeitschrift:** Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

**Herausgeber:** Alliance nationale de sociétés féminines suisses

**Band:** 23 (1935)

**Heft:** 445

**Artikel:** Pour que les Françaises votent en 1935

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-261826>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Le Mouvement Féministe

Parait tous les quinze jours le samedi

**DIRECTION ET RÉDACTION**

Mme Emilie GOURD, 17, rue Töpffer

**ADMINISTRATION**

Mme MARIE MICOL, 14, rue Michel-du-Crest

Compte de Chèques postaux L. 943

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

**Organe officiel**

des publications de l'Alliance nationale  
de Sociétés féminines suisses

**ABONNEMENTS**

SUISSE..... Fr. 5.— La ligne ou son espace :

ÉTRANGER..... 8.— 40 centimes

Le numéro..... 0.25 Réductions p. annonces répétées

Les abonnements partent du 1<sup>er</sup> janvier. A partir du 1<sup>er</sup> juillet, il est délivré des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour la somme de l'année en cours.

**ANNONCES**

L'on ne s'intéresse à une cause que dans la mesure où on lui fait des sacrifices.

Dr LEGRAIN.

## Le Parti radical et les femmes à Zurich et à Berne

Nous apprenons qu'il vient de se fonder à Zurich une Section féminine du parti radical, qui jouira des mêmes droits que les Sections de quartiers du parti — à la différence près que ses délégués aux Assemblées générales n'auront que voix consultative, en conséquence naturelle et inévitable de la minorité politique de ses membres. Plusieurs féministes bien connues ont pris une part active à la création de ce nouveau groupement.

A Berne, nous annonçons notre confrère, la Berna, des pourparlers sont également en cours avec plusieurs féministes pour créer un groupe analogue. Sauf erreur, il en existe aussi un depuis quelque temps déjà à St-Gall. Est-ce un signe que les radicaux de Suisse allemande sont plus accessibles aux idées féministes que ceux de Romandie? plus compréhensifs de l'erreur que commettent envers eux-mêmes les partis bourgeois, en laissant le seul parti socialiste proclamer le principe de l'égalité des sexes, et en se privant volontairement ainsi du concours utile des femmes?

Mais si, pour les partis politiques, il y a indéniablement avantage à ouvrir leurs portes aux femmes, nous nous demandons, considérant l'autre aspect du problème, si, pour les femmes, il y a également avantage à franchir ces portes avant d'avoir obtenu la reconnaissance de leurs droits, et par conséquent à pouvoir entrer dans les parties en égales avec les hommes? Nous nous souvenons d'avoir entendu, toutes les fois que parcellaire tentative a été faite (auprès de groupements politiques, il est vrai, moins puissants que le gros seigneur qu'est le parti radical suisse), des récriminations sur la situation inférieure assignée aux femmes, sur le rôle qu'on leur impose de citoyens de seconde cuvée, bonnes à payer des cotisations, voire à assumer les besognes fastidieuses et subordonnées dans le parti, sans qu'il leur soit possible d'exercer aucune influence sur les décisions et le programme de celui-ci, du fait qu'elles n'ont pas droit de vote dans les Assemblées et les Comités. Et la restriction stipulée par le parti zurichois à la représentation du groupe féminin ne fait que corroborer ces expériences!

Mais c'est justement pour hâter l'avènement du suffrage que nous entrons dans les partis, nous disent les femmes partisans de cette tactique. C'est pour montrer aux membres masculins ce dont nous sommes capables, pour les convaincre de la valeur de nos principes, c'est pour les amener à reviser leur programme dans ce sens — Tactique fort séduisante de loin assurément, mais qui tourne forcément dans un cercle vicieux, car Mesdames, vous ne ferez figurer le suffrage au programme d'un parti que lorsque vous aurez pu agir dans ce parti en égalité de droits avec les hommes, si bien que l'on se demande parfois si vous ne mettez pas la charre avant les bœufs. Et quant à faire la votre éducation politique, à apprendre à vous faire une opinion sur les problèmes du jour en les discutant avec des électeurs, oui certainement, vous pouvez y gagner beaucoup... Mais faites attention que vous y perdez en revanche un gros atout de notre jeu, à nous suffragistes: celui de notre indépendance politique, au dessus des partis, qui nous permet de grouper des femmes de toutes les tendances, de recevoir l'appui des hommes de toutes les opinions, et, en évitant ainsi toute étiquette, tout lien, toute entrave, de garder notre complète liberté d'action. Tel certain héros d'une fable de la Fontaine...

C'est là d'ailleurs un avis purement personnel. Il serait intéressant d'entendre le son d'autres cloches.

E. Gd.

## Ballade pour vous demander cinq francs quarante

Botté de gris, coiffé de neige,  
Menu, notre Journal, demain,  
Va partir le long des chemins.  
Que la fortune le protège!  
Mais il tremble... Accueillez-le bien.  
Donnez-lui en bonnes espèces:  
Un écu et deux blanches pièces:  
Petite somme peut grand bien.

Il travaille sans bruit, sans fastes,  
Humble serviteur aux frêles mains,  
Mais au courage enthousiaste,  
Il trie entre tous le bon grain,  
Laboure et jette les semences  
Au sol dur, aux jours incertains.  
Penchez-vous sur cette vallée,  
Petite somme peut grand bien.

Et ce n'est pas pour lui qu'il sème,  
Qu'il prépare l'été lointain,  
C'est pour chacune de nous-mêmes.  
Son champ, c'est le vieux cœur humain.  
Il travaille. L'aube est obscure,  
Le gel mord, l'orage survient...  
Aidez à la moisson future:  
Petite somme peut grand bien.

**Envoi**

Princesse, pour œuvre belle,  
Prenez, de votre blanche main,  
Cinq francs quarante en l'escarcelle...  
Petite somme peut grand bien.

Emile CUCHET-ALBARET.

\*\*\*

**Nous informons tous ceux de nos abonnés qui n'ont pas encore réglé le montant de leur abonnement pour 1935 que nous allons mettre à la poste à leur adresse des remboursements de 5 fr. 40 (abonnement: 5 fr; frais 40 ct.) auxquels nous espérons qu'ils voudront bien, comme un des membres de notre Comité les en prie en vers, faire bon accueil, n'oubliant pas, s'ils ne sont pas chez eux lorsque ce remboursement leur sera présenté, d'aller le chercher au bureau de poste, nous apportant ainsi un appui qui, en ces temps difficiles, nous est plus précieux que jamais.**

**L'ADMINISTRATION DU  
"MOUVEMENT FÉMINISTE"**

## Pour que les Françaises votent en 1935

Notre confrère *La Française* nous apprend que M. René Fayssat, député des Alpes-Maritimes, vient, à la suite de la démarche faite auprès de lui par le groupe de Grasse de l'Union française pour le Suffrage, de déposer à la Chambre un projet de loi reconnaissant aux femmes le même droit de vote et d'éligibilité qu'aux hommes dans les élections municipales.

Comme les prochaines élections municipales auront lieu en France en mai 1935, le projet prévoit qu'aujourd'hui après l'adoption et la promulgation de cette loi, des registres électoraux seront ouverts pour que les femmes puissent s'y inscrire. Le dépôt de ce projet donne une actualité toute spéciale à la grande enquête sur le vote des femmes que lance le puissant journal *Le Matin*, et sur laquelle nous reviendrons plus en détail dans notre prochain numéro.

## Les Indes au vol...

### Une lettre de Mrs. Corbett Ashby

Miss Maude Royden, la fameuse préatrice, et moi, avons quitté Londres par la voie des airs le 22 décembre. Ce fut un merveilleux voyage. Nous avons vu sous le clair de lune le Colisée à Rome et l'Acropole à Athènes. Et nous avons mangé un dîner de Noël avec un plum-pudding à 6000 pieds au-dessus de la Méditerranée bleue, entre Athènes et Alexandrie! et un autre à Gaza, où nous avons passé la nuit. Levées à quatre heures du matin, nous nous sommes envoilées pour Bagdad, jouissant ainsi de la gloire indescriptible du lever du soleil sur le désert, mais passant aussi au-dessus des restes lamentables du grand aéroplane hollandais, auquel il était arrivé malheur quelques jours auparavant...

De Bagdad, nous avons derechef volé jus-

qu'à Karachi en 25 heures, nous arrêtant seulement pour prendre de l'essence; aussi sont-ces des voyages plutôt endormis qui ont passé la porte des Indes, le vendredi 28 décembre, à 4 heures du matin, reçus par des bouquets et des guirlandes apportées par nos amies hindoues qui nous attendaient patiemment. Et immédiatement, nous avons été plongées dans toute l'activité de la Conférence panhindoue féminine, à laquelle ont participé des déléguées de 18 provinces et Etats des Indes. Scène merveilleuse de couleurs, chaque race et chaque province portant un costume légèrement différent des autres. Heureusement pour nous, bon nombre des discours furent prononcés en anglais, mais quelques-uns aussi en urdu et en hindou. Les femmes des Indes ont triomphé des terribles difficultés les divisant d'après les races, les religions et les castes, et travaillent toutes unies entre elles sur la base d'un sentiment intensément national.

Je voudrais pouvoir reproduire les textes de toutes les résolutions très bien préparées, et discutées avec beaucoup de compétence. Toutes ayant été étudiées auparavant par les Sections provinciales, il y eut à la Conférence même peu d'opposition. Une de ces résolutions protestait contre la nouvelle Constitution votée, les femmes étant terriblement déçues et déçues par nombre de détails concernant les qualifications nécessaires pour pouvoir voter: elles espéraient toutefois que certains de ces points pourraient être amendés. Elles réclament la coéducation à l'école primaire, un plus grand nombre de femmes institutrices, du travail d'un autre ordre pour les femmes auxquelles il est maintenant interdit de travailler dans les mines, et l'interdiction du travail des enfants comme l'ont fait d'autres pays. Les femmes hindoues demandent aussi une enquête gouvernementale sur la législation concernant la femme, puisque, par exemple, aucune Hindoue ne peut actuellement posséder un avoir quelconque, ou en hériter. Enfin, elles proposent des améliorations au *Sardar Act*, qui interdit les mariages d'enfants, mais qui n'est souvent pas appliquée.

En plus du travail accompli, nous avons joué de charmantes réceptions, entre autres d'un pique-nique sur la plage; près de 200 déléguées étaient assises par terre et se régalaient de fruits. Elles ont beaucoup ri quand j'ai essayé de goûter à chaque mets et me

Les "demoiselles du téléphone" à Genève, il y a cinquante ans.

(Voir article dans la "Revue de la presse".)

